



PERMANENCES JURIDIQUES INFOS LOGEMENT



S'INFORMER POUR MIEUX SE LOGER

Pour toutes vos questions en matière d'habitat, demandez des conseils d'experts avant d'agir !

L'ADIL du Puy-de-Dôme est un service gratuit qui dispense des conseils juridiques, financiers et fiscaux neutres, objectifs et personnalisés : rapports locatifs, accession à la propriété, amélioration de l'habitat, fiscalité, copropriété, urbanisme, voisinage, qualité de l'habitat...

Le 4^e mercredi de chaque mois • 10h-12h - 13h30-16h30
Sans rendez-vous

AMBERT

Guichet Commerce-Habitat, 3 rue de Goye

25 janvier - 22 février

22 mars - 26 avril

24 mai - 28 juin

27 septembre - 25 octobre

22 novembre